

FÉDÉRATION NATIONALE ACCUEIL PAYSAN

DÉMARCHE LABELLISATION

Edition 2023





CONTEXTE

Évolution de la démarche
de labellisation

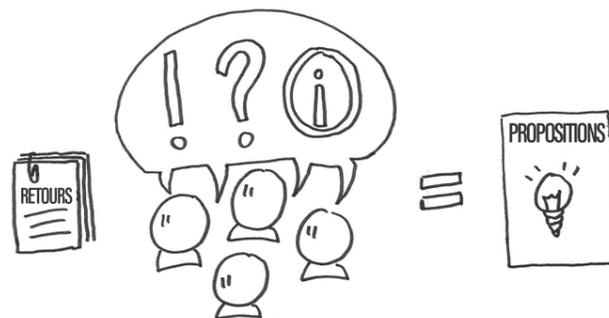
CONTEXTE

De l'expérimentation à l'évolution

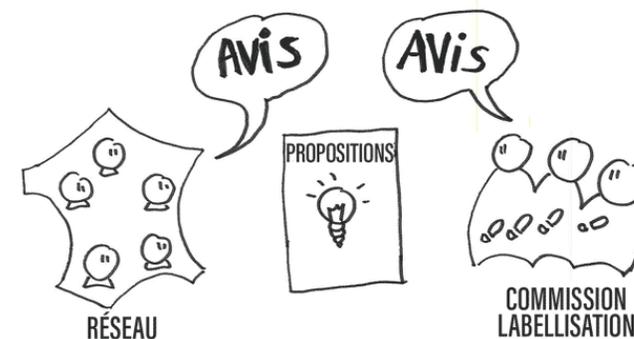
Phase d'expérimentation



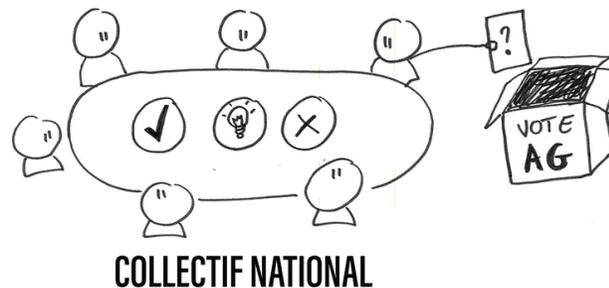
Phase d'évolution



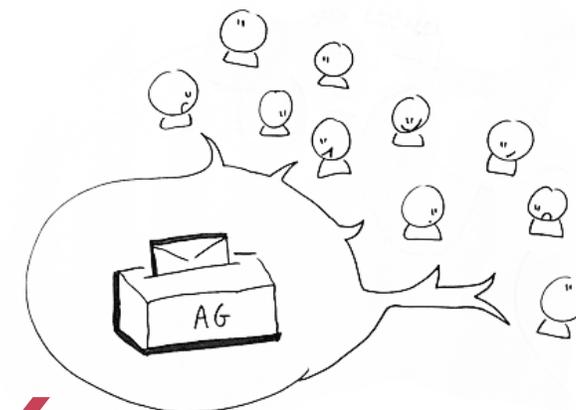
1 Analyse des retours et propositions



2 Consultation du réseau et de la commission labellisation



3 Décisions d'évolution au Collectif national



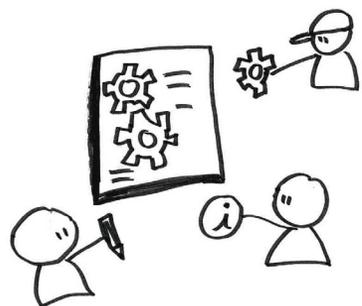
4 Vote en AG 2022



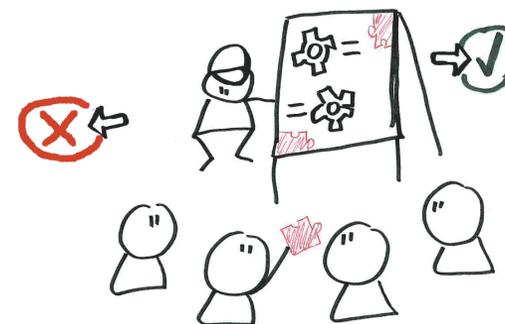
CONTEXTE

De l'évolution à la construction

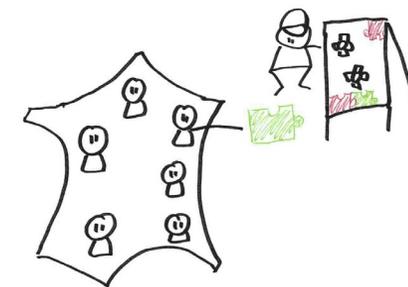
Quelles étapes pour la suite ?



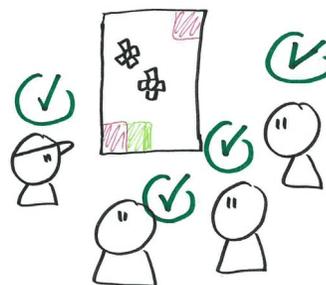
1 La commission labellisation fait des propositions pour construire la formation et les outils



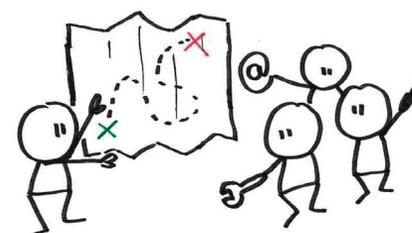
2 Ajustement et validation en Collectif



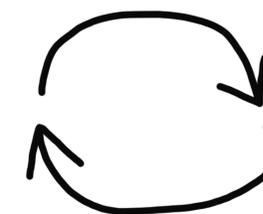
3 Consultation du réseau



4 Ajustement et validation finale (*commission, collectif et/ou AG*)



5 Mise en œuvre



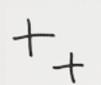
6 Amélioration et évolution continue



CONTEXTE

Objectifs de la démarche

Les objectifs de la démarche de labellisation

-  GARANTIE DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL / CHARTER CHARGES
-  INTEGRER DES NOUVEAUX MEMBRES
-  CONSTITUER UN RESEAU DONT LES MEMBRES PARTAGENT SES VALEURS ET S'INVESTISSENT DS VIE ASSO. | CHARTE
-  GARANTIE DE LA CREDIBILITÉ DU RESEAU
-  ACCOMPAGNER LES ADH. DANS LEUR PROJET, LEURS PRATIQUES



CONTEXTE

-

Objectifs des évolutions

Les évolutions ont pour objectif de formaliser l'équilibre entre deux besoins



Sécuriser l'entrée dans le réseau et garder une certaine homogénéité de la démarche sur tout le territoire



Faciliter l'investissement bénévole dans la mise en œuvre de la démarche de labellisation.



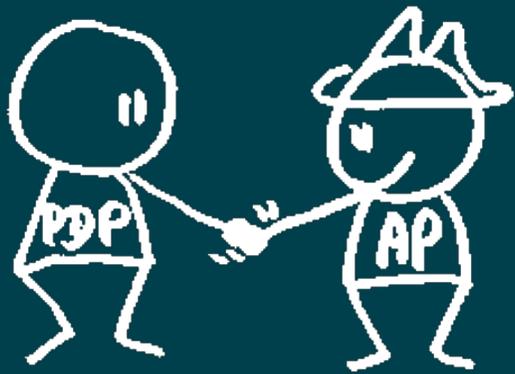


LA DÉMARCHE

Étape par étape

LA DÉMARCHE

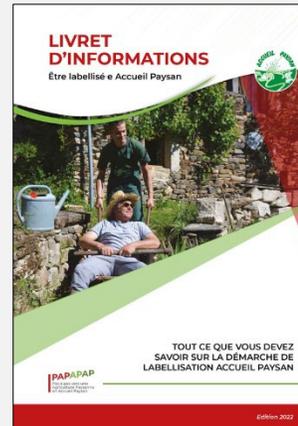
Phase d'inter-connaissance



1- PREMIER CONTACT

Obligatoire

Fournir le Livret d'information "Être labellisé·e Accueil Paysan"



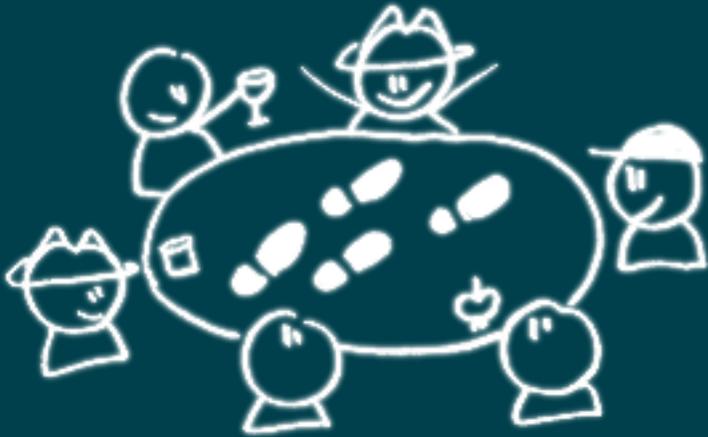
Les porteurs de projet doivent renvoyer la fiche de renseignements à leur association locale.

Recommandé et souhaitable

Une prise de contact directe, ou a minima téléphonique, pour échanger avec les porteurs de projets intéressés

LA DÉMARCHE

Phase d'inter-connaissance



2- RENCONTRE COLLECTIVE

Obligatoire

Tout nouvel adhérent doit participer à au moins une rencontre collective au cours de sa 1^{ère} année d'adhésion :

- La rencontre collective avant la visite technique de labellisation
- Si impossible : après la visite technique, mais devra se faire avant la fin de la 1^{ère} année

Intégrer les porteurs de projet et les nouveaux adhérents, en faisant dialoguer leur projet d'accueil et le projet politique d'Accueil Paysan.

Utilisation du diagnostic PAP : possibilité d'adaptation de l'outil pour l'animation.

Recommandé et souhaitable

Mélanger porteurs de projet et suivi qualité pour plus de richesse d'échange.

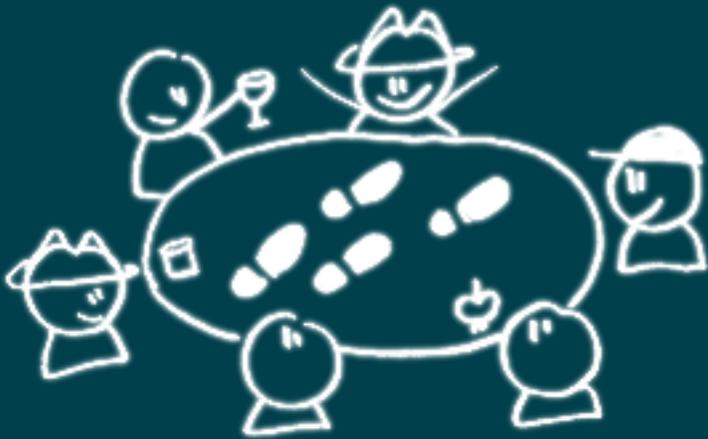
Si rencontre collective avant la visite technique = impossible, une discussion entre le porteur de projet et un administrateur local est recommandé avant la visite technique, pour permettre le dialogue entre le projet d'accueil et le projet politique d'Accueil Paysan.

Partage et diffusion des expériences positives et des outils d'animation développés au local

LA DÉMARCHE

-

Phase d'inter-connaissance



2- RENCONTRE COLLECTIVE

Idées, options, partage d'expérience

Accompagnement des associations qui expriment des difficultés.

Mise à disposition par la Fnap des expériences, outils et initiatives locales qui peuvent inspirer le reste du réseau.

En cas de plainte ou de constat de dysfonctionnement, analyse et accompagnement de l'asso locale qui serait en difficulté.



LA DÉMARCHE

Phase d'inter-connaissance



3- VISITE TECHNIQUE DE LABELLISATION

Obligatoire

Utilisation des grilles d'évaluation pour vérifier la mise en conformité avec les cahiers des charges et rappel à la réglementation.

Remplissage de la Fiche de visite technique + envoi à la FNAP

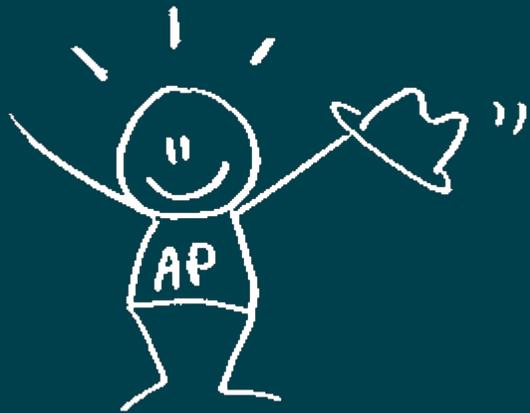
Recommandé et souhaitable

Rappeler aux porteurs de projet la nécessité de s'acquitter des cotisations locales et nationale pour finaliser leur adhésion.



LA DÉMARCHE

- Période probatoire



4- PÉRIODE PROBATOIRE

Obligatoire

L'asso locale décide si une visite de Fin de probatoire est nécessaire. → indication sur la Fiche de visite technique.

Si visite fin probatoire jugée nécessaire : dans les 1 à 3 ans après l'entrée.

Visite fin de prob reste obligatoire pour les adhérents accueil social.

Tout adhérent entrant dans le réseau paie :

- une adhésion minorée la 1e année
- une adhésion pleine à partir de la 2e année

Recommandé et souhaitable

Mieux vaut différer une entrée dans le réseau quand il y a trop de décalage avec éthique et cahier des charges que d'envisager une entrée en probatoire.



LA DÉMARCHE

- Suivi qualité



5- SUIVI QUALITÉ

Obligatoire

Le suivi qualité =

- visite technique
- participation à un temps collectif

Objectif du temps collectif :

- s'interroger sur son projet
- échange de pratique entre pairs

A minima tous les 5 ans

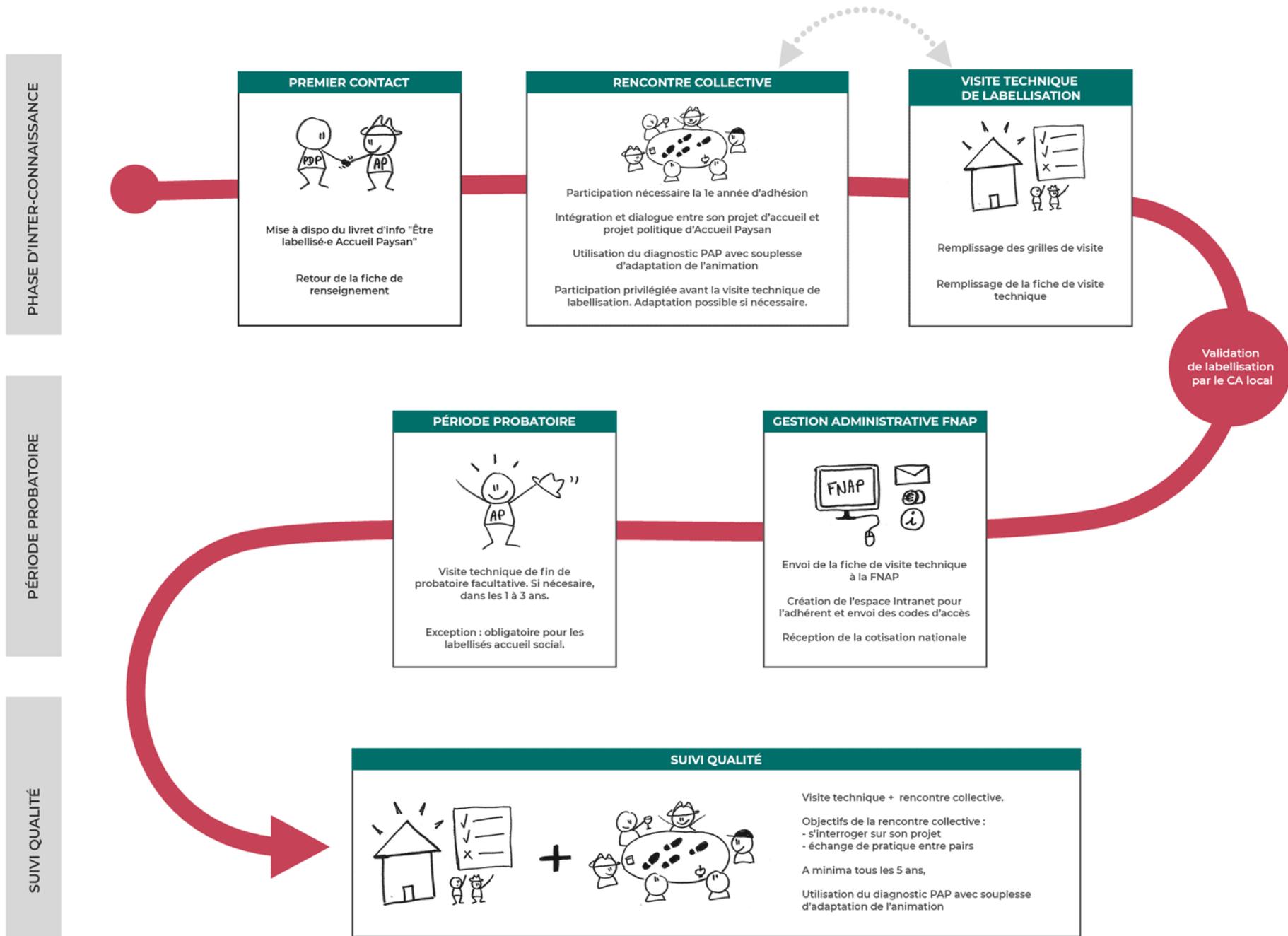
Utilisation du diagnostic PAP : possibilité d'adaptation de l'outil pour l'animation.

Recommandé et souhaitable

Mélanger porteurs de projet et suivi qualité (voire anciens adhérents) pour plus de richesse d'échange.

Inviter les adhérents à effectuer leur suivi qualité tous les 3 ans.

Vision d'ensemble de la démarche





LES OUTILS

Pour organiser la
labellisation

LES OUTILS

Les rôles clés

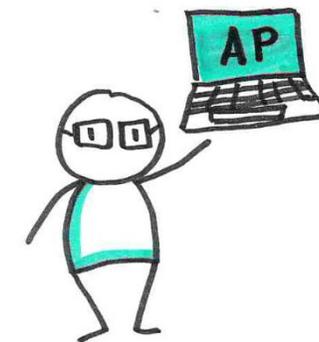
5 rôles clés pour organiser la démarche de labellisation



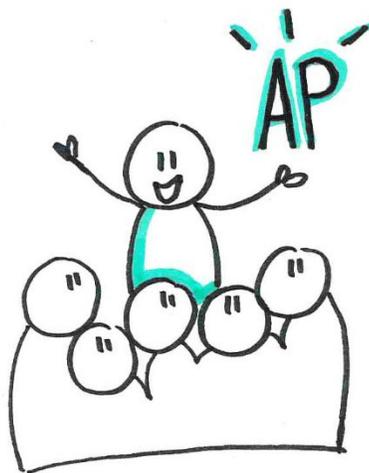
Labellisateur-ric(e)



Référent-e labellisation



Chargé-e d'accompagnement technique Intranet



Animateur-ric(e) de rencontres collectives

!/ au minimum un référent-e labellisation doit être nommé par chaque association locale (communiquer le contact à la FNAP)

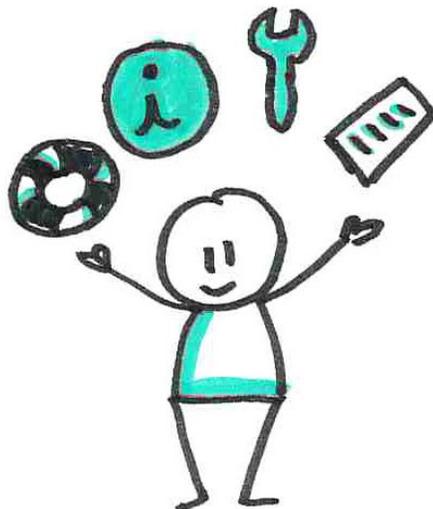


Formateur à la formation initiale de labellisation

LES OUTILS

Les rôles clés

LABELLISATEUR·RICE



Missions

- 1er contact avec les futur·es adhérent·es,
- visite technique*
- assister les référent·es labellisation
- faire le lien avec le ou les référent·es de labellisation en rendant compte de ses actions

**/!\ un binôme de visite technique doit être composé à minima d'un·e adhérent·e AP formé*

Conditions pour le rôle

- être membre du réseau AP en tant qu'adhérent, ami ou salarié
- avoir suivi la formation à la labellisation

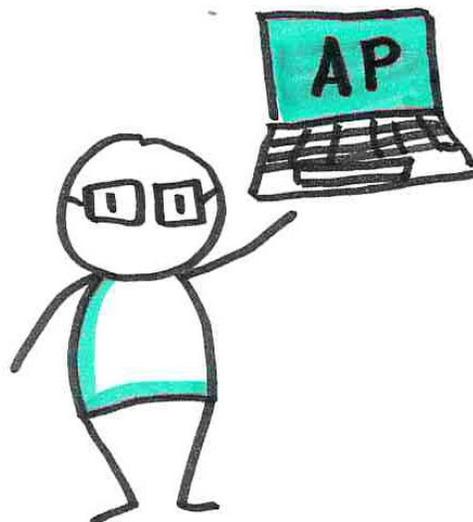
Recommandations

avoir suivi le module "Cahiers des charges et grilles techniques"

LES OUTILS

Les rôles clés

CHARGÉ·E D'ACCOMPAGNEMENT INTRANET



Missions

- accompagner l'adhérent·e probatoire dans le remplissage de sa fiche structure
- effectuer la validation locale
- répondre aux difficultés techniques intranet des adhérent·es locaux

Conditions pour le rôle

- être membre du réseau AP en tant qu'adhérent, ami ou salarié
- avoir suivi la formation à la labellisation

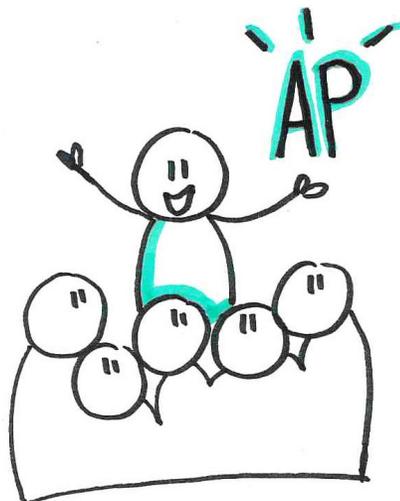
Recommandations

avoir suivi le module "Intranet et validation"

LES OUTILS

Les rôles clés

ANIMATEUR·RICE DE RENCONTRE COLLECTIVE



Missions

- animer les rencontres collectives
- veiller aux objectifs des RC
- rendre compte des infos aux référents de labellisation
- partager ses outils d'animation avec la FNAP pour diffusion dans le réseau

Conditions pour le rôle

- être membre du réseau AP en tant qu'adhérent·e, ami·e ou salarié·e
- avoir suivi la formation à la labellisation

***!/ L'animation d'une rencontre collective doit compter à minima un adhérent AP formé**

Recommandations

- avoir suivi le module "animer une rencontre collective"
- avoir participé à l'animation d'une rencontre collective avec un autre animateur (expérience)



LES OUTILS

Les rôles clés

RÉFÉRENT·E LABELLISATION



**! au minimum un référent·e labellisation doit être nommé par chaque association locale (communiquer le contact à la FNAP)*

Missions

- faire le suivi de la labellisation dans son asso locale
- faire le lien entre vie associative et labellisations tout au long de l'année
- assurer le suivi administratif des labellisations
- être l'interlocuteur de la Fnap pour toute question concernant la labellisation d'un·e adhérent·e

Conditions pour le rôle

- être membre du réseau AP en tant qu'adhérent·e, ami·e ou salarié·e
- avoir suivi la formation à la labellisation

Recommandations

- être impliqué dans la coordination de la vie associative locale
- avoir suivi tous les modules



LES OUTILS

Les rôles clés

FORMATEUR À LA FORMATION INITIALE DE LABELLISATION



Missions

animer la formation initiale à la démarche de labellisation

Conditions pour le rôle

- avoir suivi la formation initiale à la labellisation
- connaître la formation dans son ensemble
- avoir de l'expérience dans les différentes étapes de la labellisation
- avoir des qualités d'animation et de pédagogie
- avoir été identifié pour ce rôle par le CA de son association locale ou par la Fnap
- ne plus être en période probatoire

Recommandations

- avoir participé à l'animation d'une formation à la labellisation avec un autre formateur (expérience)



LES OUTILS

Formation et boite à outils

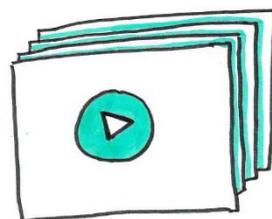
EN CONSTRUCTION AUJOURD'HUI

Formation et outils pour accéder aux rôles et remplir les missions



La formation initiale

La formation à la démarche de labellisation sera une clé d'entrée pour endosser un rôle et s'impliquer dans les missions de labellisation. En attendant le développement, les formations sont stoppées, mais restent valables.



Le set de modules de formation

Des formations en accès libre, sous forme de tutoriels vidéos et explications textuelles. Pourront être déclinés en formation en ligne ou présentiel



La boîte à outils de labellisation

Tous les outils nécessaires à la réalisation des missions de la démarche de labellisation.